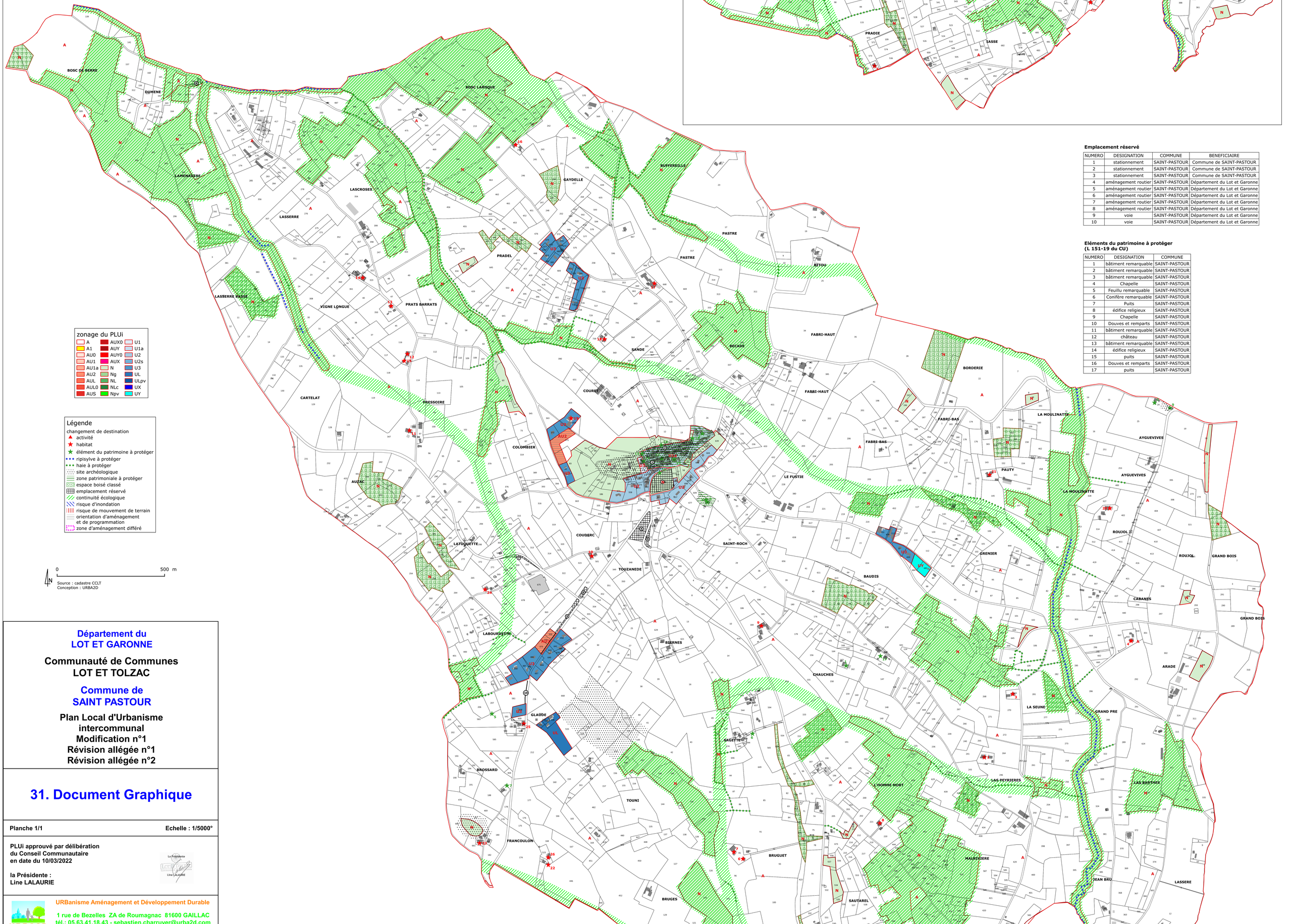

zonage du PLUi

A	AUX0	U1
A1	AUY	U1a
AU0	AUY0	U2
AU1	AUX	U2s
AU1a	N	U3
AU2	Ng	UL
AUL	NL	ULpv
AUL0	NLc	UX
AUS	Npv	UY

Légende

changement de destination
- activité
- habitat
- élément du patrimoine à protéger
- ripisylve à protéger
- haie à protéger
- site archéologique
- zone patrimoniale à protéger
- espace boisé classé
- emplacement réservé
- continuité écologique
- risque d'inondation
- risque de mouvement de terrain
- orientation d'aménagement et de programmation
- zone d'aménagement différé

0 500 m

Source : cadastre CCLT
Conception : URBA2D

Emplacement réservé

NUMERO	DESIGNATION	COMMUNE	BENEFICIAIRE
1	stationnement	SAINT-PASTOUR	Commune de SAINT-PASTOUR
2	stationnement	SAINT-PASTOUR	Commune de SAINT-PASTOUR
3	stationnement	SAINT-PASTOUR	Commune de SAINT-PASTOUR
4	aménagement routier	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
5	aménagement routier	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
6	aménagement routier	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
7	aménagement routier	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
8	aménagement routier	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
9	voie	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne
10	voie	SAINT-PASTOUR	Département du Lot et Garonne

Eléments du patrimoine à protéger (L 151-19 du CU)

NUMERO	DESIGNATION	COMMUNE
1	bâtiment remarquable	SAINT-PASTOUR
2	bâtiment remarquable	SAINT-PASTOUR
3	bâtiment remarquable	SAINT-PASTOUR
4	Chapelle	SAINT-PASTOUR
5	Feuillu remarquable	SAINT-PASTOUR
6	Conifère remarquable	SAINT-PASTOUR
7	Puits	SAINT-PASTOUR
8	édifice religieux	SAINT-PASTOUR
9	Chapelle	SAINT-PASTOUR
10	Douves et remparts	SAINT-PASTOUR
11	bâtiment remarquable	SAINT-PASTOUR
12	château	SAINT-PASTOUR
13	bâtiment remarquable	SAINT-PASTOUR
14	édifice religieux	SAINT-PASTOUR
15	puits	SAINT-PASTOUR
16	Douves et remparts	SAINT-PASTOUR
17	puits	SAINT-PASTOUR

Département du LOT ET GARONNE

Communauté de Communes LOT ET TOLZAC

Commune de SAINT PASTOUR

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Modification n°1 Révision allégée n°1 Révision allégée n°2

31. Document Graphique

Planche 1/1 **Echelle : 1/5000°**

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10/03/2022

la Présidente :
Line LALAURIE

URBanisme Aménagement et Développement Durable
1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com